

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 28 novembre 2014  
(convocation du 21 novembre 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Novembre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. LABARDIN Michel à M. BOBET Patrick  
M. MAMERE Noël à M. CHAUSSET Gérard à partir de 12h  
Mme VERSEPUY Agnès à M. MANGON Jacques  
Mme TERRAZA Brigitte à M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à partir de 11h  
Mme WALRYCK Anne à M. ALCALA Dominique à partir de 12h30  
Mme KISS Andréa à Mme. BOST Christine  
M. TURON Jean-Pierre à Mme ZAMBON Josiane à partir de 10h50  
M. VERNEJOUL Michel à M. ANZIANI Alain  
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle  
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BERNARD Maribel à partir de 12h20  
M. BOUTEYRE Jacques à Mme LAPLACE Frédérique  
Mme BREZILLON Anne à M. BRUGERE Nicolas à partir de 12h  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain

Mme DESSERTINE Laurence à M. DELAUX Stéphan à partir de 12h10  
M. DUBOS Gérard à M. DELLU Arnaud  
M. FETOUEH Marik à M. ROBERT Fabien  
M. GARRIGUES Guillaume à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h30  
Mme JARDINE Martine à Mme FERREIRA Véronique  
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANÇOIS Béatrice jusqu'à 10h25  
M. LE ROUX Bernard à Mme BOUDINEAU Isabelle  
M. MILLET Thierry à Mme PEYRE Christine jusqu'à 12h puis à M. MARTIN Eric  
Mme PEYRE Christine à Mme LEMAIRE Anne-Marie à partir de 12h  
M. RAUTUREAU Benoît à M. RAYNAL Franck à partir de 12h30  
M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à M. HURMIC Pierre à partir de 12h30  
Mme TOURNEPICHE Anne-Marie à M. TOURNERIE Serge  
M. TRIJOULET Thierry à M. HERITIE Michel à partir de 11h05

#### **EXCUSES :**

Mme. CAZALET Anne-Marie  
**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Comité Régional de Tourisme d'Aquitaine (CRTA) - Réalisation d'une enquête de qualification touristique (baromètre des parts de marché touristiques de l'aéroport de Bordeaux) - Subvention de la Communauté urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur REIFFERS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le tourisme aquitain représente une filière économique majeure avec 4,6 milliards d'euros dépensés chaque année par les visiteurs. Il se situe à la 5<sup>ème</sup> place dans le palmarès des régions touristiques françaises, emploie 48 600 actifs et 65 000 saisonniers.

Une étude prospective tourisme menée de mars 2011 au mois d'avril 2012, pour la période 2020-2040 pour le compte de la région Aquitaine et du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Littoral Aquitain, a été réalisée et a révélé les grands chantiers à venir en termes de marketing, d'aménagement, de développement économique et de gouvernance.

Le Comité Régional du Tourisme Aquitain (CRTA), chargé de faire appliquer les préconisations de l'étude précitée, est une association type loi 1901 qui a été créée le 4 juillet 1988 à Bordeaux et dont l'objet concerne l'organisation régionale du tourisme en application de la loi n°87.10 du 3 janvier 1987.

Le CRTA intervient dans la politique régionale du tourisme et des loisirs élaborée par le Conseil Régional, dont les grands axes concernent la structuration des territoires, la valorisation des espaces aquitains et des filières, le soutien à la solidarité et à l'emploi ainsi que la promotion et l'observation.

La composition du CRTA : 61 membres répartis en 5 collèges : région, départements, organismes institutionnels, organisations professionnelles et personnes qualifiées.

**Le programme d'actions du CRTA en 2014** s'est construit autour des axes du **plan marketing** et comprend les volets suivants : promotion de la destination Bordeaux à l'international, amélioration de la visibilité de l'offre aquitaine en ligne et mise à disposition des données par son centre de ressources.

Les objectifs stratégiques s'inscrivent dans ces orientations qui prennent en compte les éléments d'évolution conjoncturelle suivants :

- Promotion de l'Aquitaine dans un contexte économique tendu et au regard des nouveaux modes de consommation,
- Consolidation des parts de marché de l'Aquitaine sur des marchés habituels et conquête de nouveaux segments de marché avec un potentiel de croissance,

- Valorisation de l'esprit de partenariat par la mutualisation des budgets et le partage des coûts.

## **I - Promouvoir la destination Aquitaine dans un environnement en mutation**

Avec la crise économique, les consommateurs ont de nouveaux comportements avec le recours à l'hébergement non marchand, la réduction des dépenses, la recherche de bons plans, etc. Il s'ensuit une évolution de la façon de choisir, de réserver et d'acheter son séjour avec des réservations de dernière minute, un poids prépondérant d'internet qui propose des sites d'achat et l'avis de consommateurs, des accès aux lieux de villégiature facilités (lignes directes en avion comme en train), une profusion de prescripteurs (presse, blog, réseaux sociaux) et la recherche de séjours avec du sens (activité participative notamment).

Face à ce nouvel environnement, le CRTA doit s'adapter aux besoins et envies des touristes par des actions de communication principalement axées sur internet, et intégrant les réseaux sociaux notamment.

## **II - Consolider les parts de marché du tourisme**

A cet endroit, il s'agit de consolider les parts de marché de l'Aquitaine sur les segments de clientèles matures d'où sont originaires 90% des clients étrangers. Ainsi, le CRTA a fait le choix de concentrer ses moyens et de maintenir une présence forte en Europe (Grande Bretagne, Pays-Bas, Allemagne, Espagne, Belgique et Suisse) et aux Etats-Unis. Un programme d'actions spécifique a été élaboré afin d'accompagner les professionnels souhaitant découvrir de nouvelles opportunités sur des marchés émergents, notamment chinois.

## **III - Développer l'esprit de partenariat dans la mise en place des actions en 2014**

La mutualisation de moyens humains et le partage des coûts permettent de mettre en œuvre des opérations importantes qu'une structure seule n'aurait pu porter. Le démarchage opéré en Chine au bénéfice des professionnels aquitains, est le fruit d'un partenariat avec l'Office du tourisme et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux (CCIB). Le plan d'actions spécifique « tourisme urbain » est de large envergure du fait qu'il est cofinancé par quatre villes et le CRTA. Plusieurs actions non encore validées sont aussi envisagées avec les Comités départementaux du tourisme.

Par ailleurs, en plus des partenariats locaux, le CRTA conserve un lien privilégié avec Atout France, interlocuteur du CRTA sur les marchés étrangers. Atout France intervient en valorisant le plan d'actions du CRTA : le groupement d'intérêt économique (GIE) cofinance des actions du CRTA ou offre une visibilité supplémentaire à l'Aquitaine à travers ses outils (site internet, newsletter, éditions).

## **IV - Communiquer autour des centres d'intérêt des visiteurs**

La communication autour de séjours thématiques a été renforcée en 2014, en particulier sur l'oenotourisme et le cyclotourisme. Sur ces sujets, l'Aquitaine est une destination leader avec une offre différente, porteuse de fortes valeurs ajoutées en termes de produit et d'image. Ces deux filières sont aussi fédératrices dans la mesure où les territoires aquitains disposent d'une offre en matière de cyclotourisme et de produits vitivinicoles importante.

## **V – Adapter les outils d'information et mieux connaître la clientèle**

L'étude prospective tourisme menée de mars 2011 au mois d'avril 2012, pour la période 2020-2040 pour le compte de la région Aquitaine et du Groupement d'Intérêt Public (GIP)

Littoral Aquitain a révélé les grands chantiers à venir en termes de marketing, d'aménagement, de développement économique et de gouvernance. Dans ce cadre, quatre axes d'actions se sont dégagés, à savoir :

- Structurer les territoires aquitains autour de la professionnalisation des acteurs publics et privés du tourisme, la stratégie numérique, l'optimisation du fonctionnement des offices de tourisme et de l'observation locale et des démarches collectives orientées vers la qualité,
- Valoriser les espaces et les filières aquitaines touristiques, qu'il s'agisse du littoral aquitain, des Pyrénées, du milieu rural ou urbain,
- Conforter la solidarité et l'emploi en contribuant à briser la fracture sociale entre le nombre de personnes ne partant pas en vacances et en développant la mixité des clientèles touristiques,
- Promouvoir les territoires aquitains via le Comité Régional du Tourisme Aquitain qui assure la promotion et la communication de ses actions d'offre touristique et de filières dans le cadre d'un plan marketing pluriannuel.

C'est dans le cadre du **plan marketing du CRTA** et plus spécifiquement de son dernier axe d'action, que le CRTA entend adapter, en 2014, son offre au contexte économique, à la demande des acteurs du territoire, aux attentes des clients potentiels et aux nouveaux outils pouvant être mis au service de la performance de l'économie touristique.

Afin d'accompagner cette démarche, le CRTA lancera, au-delà de ses enquêtes classiques sur la fréquentation des hébergements, la réalisation d'une grande enquête de qualification de la clientèle qui reposera sur une nouvelle méthodologie. Ainsi, le CRTA sera attentif aux actions menées collectivement, comme l'étude des données provenant de l'analyse des trajets des touristes arrivant dans les aéroports de la région Aquitaine. Cette étude permet de nourrir l'observation touristique sur le territoire métropolitain.

Pour cette étude d'observation, le CRTA a sollicité la participation de la Communauté urbaine à hauteur de 2 152,80 € pour un montant subventionnable de 11 960 € T.T.C détaillé dans le tableau ci-après :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ T.T.C</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ T.T.C</b>	<b>%</b>
Acquisition des données de la plateforme logistique de réservation GDS (Global Distribution System)	11 960	Office de tourisme Biarritz Office de tourisme Bordeaux CCI Bordeaux Autofinancement CDT 33 La Cub	1 196,00 2 152,80 2 152,80 2 152,80 2 152,80 2 152,80	10 18 18 18 18 18
<b>TOTAL</b>	<b>11 960</b>	<b>TOTAL</b>	<b>11 960</b>	<b>100</b>

Dans ce cadre budgétaire la participation de la Communauté urbaine s'élève à 18 % du montant du budget de l'étude et à 21,95 % du montant des participations publiques.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Communauté,**

**VU l'article L5215-20-1 du Code Général des Collectivités territoriales,**

**ENTENDU le rapport de présentation**

**CONSIDERANT** que l'étude prospective réalisée par le Comité Régional du Tourisme Aquitain en 2011-2012 s'inscrit dans le cadre du développement de la filière tourisme qui bénéficie au territoire de l'agglomération, aussi bien en termes d'enrichissement du bassin d'emplois que de développement de la filière touristique. Il est apparu nécessaire de compléter cette étude par une étude marketing qui permettra au CTRA d'analyser les actions menées collectivement, comme l'étude des données provenant de l'analyse des trajets des touristes arrivant dans les aéroports sur le territoire.

**DECIDE**

**Article 1** : il est décidé d'attribuer au Comité Régional du Tourisme Aquitain une subvention de 2 152,80 € pour la réalisation d'une étude relative au développement du tourisme aquitain,

**Article 2** : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée fixant les conditions de règlement de la subvention communautaire,

**Article 3** : la dépense afférente à cette subvention sera imputée sur le chapitre 67, article 6745, fonction 90, du budget de l'exercice en cours, CDR BD00, code opération n°05PO98O003 « Subventions organismes développement économique ».

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 novembre 2014,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Vice-Président,

M. JOSY REIFFERS

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
9 DÉCEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 9 DÉCEMBRE 2014